

COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE

DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX

www.bordeaux-expert.com



**COMPAGNIE
DES EXPERTS
DE JUSTICE**

Cour d'Appel de Bordeaux

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1er JUIN 2018

L'Assemblée générale ordinaire de la Compagnie s'est tenue le vendredi 1er juin 2018 dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale de la Magistrature à Bordeaux.

Ladite assemblée a réuni 152 participants sur les 376 membres que comptait la compagnie l'année écoulée.

La séance a été déclarée ouverte à 8 heures 30 par la Madame la Présidente, Nathalie MALICET. Elle a tout d'abord remercié les participants pour leur présence.

Elle a procédé à l'accueil des nouveaux Membres qui ont prêté Serment à la Compagnie.

Elle a fait le point sur l'ensemble des sujets d'actualité relatifs à la vie de la Compagnie et de ses membres :

- Un bureau en évolution :
 - Vice-présidents : Marc GAUTHIER – Dominique BONJOUR et Françoise PILLET
 - Trésorier : Alinour ABELE BENSIAM
 - Secrétaire général : Danielle ANDRE
 - Directeur de la formation : Gilbert LABROUSSE
 - Responsable et coordinateur OPALEXE : Alinour ABELE BENSIAM
 - Organisateur AG et manifestations : Cécile PERRINEt ceci sous la haute vigilance des anciens Présidents.

- Un état des lieux relatif à son positionnement au sein de la Cour d'appel de BORDEAUX, que l'on peut résumer ainsi :
 - Un effectif stable malgré plusieurs cessations d'activités ou radiations et malheureusement le décès d'un de nos membres, Serge GONZALEZ (section Transports), en l'honneur duquel une minute de silence a été observée ;
 - Une forte représentativité avec 85% de l'effectif des experts inscrits sur la liste de la Cour ;
 - La participation de la Compagnie aux commissions d'inscription et manifestations organisées par les magistrats, avocats mais aussi professions réglementées (notaire, huissiers) ;
 - Organisation par les sections de « sorties » en présence des magistrats ;
 - Les rendez-vous protocolaires avec les magistrats ;

- La proposition de nouvelles formations menées dorénavant et depuis novembre 2017 par Gilbert LABROUSSE, notre nouveau responsable de la formation ; à ce titre, la Présidente a tenu à remercier Philippe SENANT pour son investissement et son soutien durant son mandat de responsable de formation ;
- L'action tentée pour faire connaître nos outils de dématérialisation aux avocats avec comme nouveau responsable et coordinateur, Alinour ABELE BENSIAM ;
- Les obligations déclaratives avant le 28 février (relevé d'activité et formations) auprès de la cour d'appel de BORDEAUX en rappelant que les magistrats sont intransigeants sur ce point, pouvant jusqu'à remettre en question la réinscription sur la liste ;
- La déontologie entre experts, ces derniers devant entretenir entre eux des rapports de bonne confraternité.
- Le déploiement d'OPALEXE au Tribunal de Commerce.

Sans oublier,

- La communication interne gérée avec efficacité par notre secrétaire Marie-Louise FAGALDE.
- Un site internet au développement continu.

La Présidente a terminé son propos en remerciant les membres bénévoles du Bureau et du Conseil d'Administration qui l'accompagnent.

Lecture a été faite, par suite, du procès-verbal de l'AG du 2 juin 2017.
Procès-verbal approuvé à l'unanimité des membres présents.

Puis, Alinour ABELE BENSIAM, Trésorier de la Compagnie, a fait lecture du compte-rendu financier de l'exercice écoulé approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Madame Maïté LAFFERRERE-MICHEL, Commissaires aux Comptes a certifié ceux de La Compagnie et donné lecture de son propre rapport lequel a également été approuvé à l'unanimité.

L'Assemblée Générale a pris fin à 10 heures.

Lu et approuvé

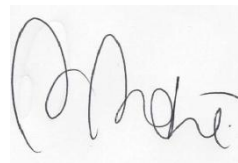
La Présidente



Nathalie MALICET

Lu et approuvé

Le Secrétaire Général



Danielle ANDRE